

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2013031**

**Signataire : MB/ML**

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

**OBJET : Convention de financement "projets été" entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers.**

**EXPOSE :**

Dans le cadre de la recherche de financements extérieurs, la Commune a répondu à l'appel à projets de la Caisse d'Allocations Familiales intitulé « Projet été » en direction des structures de loisirs.

Le dispositif « Tonus » géré par le Service des Sports de la ville a organisé des sorties sur une journée et des week-ends pour des jeunes ne pouvant pas partir en vacances, cette action visant à favoriser l'accès à des pratiques sportives de plein air.

La Caisse d'Allocations Familiales s'engage à participer financièrement aux dépenses de fonctionnement afférentes à ce projet à hauteur de 2880€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Le Maire à signer la convention de financement des « projets été » entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013031

Signataire : MB/ML

**OBJET : Convention de financement "projets été" entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de convention de financement pour les « projets été » entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers,

Vu le budget communal,

Considérant la volonté de la Commune de favoriser l'accès à des activités de plein air pour les jeunes albervillariens, notamment dans le cadre du Dispositif Tonus.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention passée la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune d'Aubervilliers pour le financement pour les « projets été »

**AUTORISE** le Maire à signer la convention pour le financement pour les « projets été ».

**DIT QUE** le financement de 2 880 € alloué par la Caisse d'Allocations Familiales sera inscrit au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code dispositif
401	74	7478	422	Dispositif TONUS

le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint

Tedjini-Michel MAÏZA